

## Bilan de la première année de mandat

Les élections ont eu lieu le 15 mars 2020, mais suite à la crise sanitaire le conseil municipal n'a été installé que le 24 mai 2020.

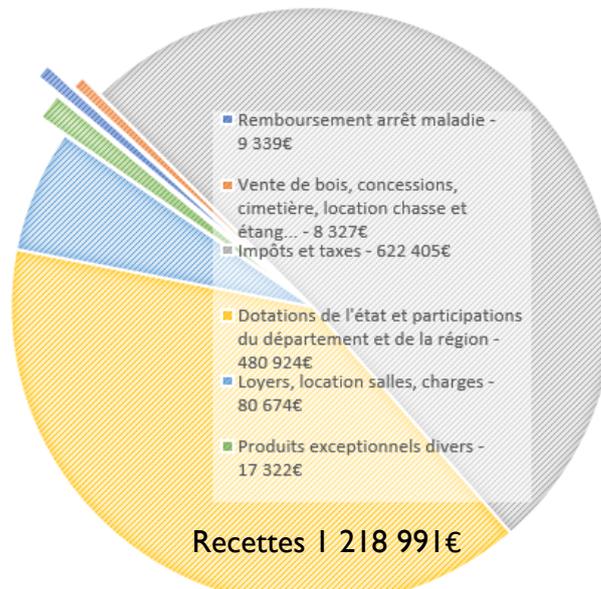
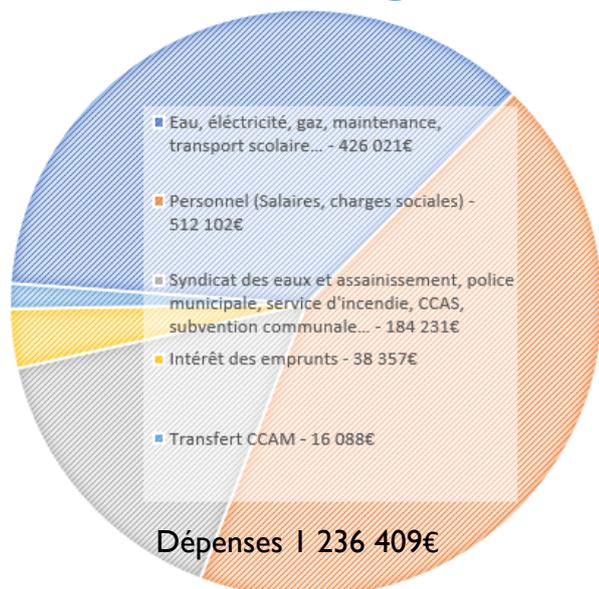
Chaque année à la même période, nous vous proposerons un bilan.

## Enfance et Jeunesse

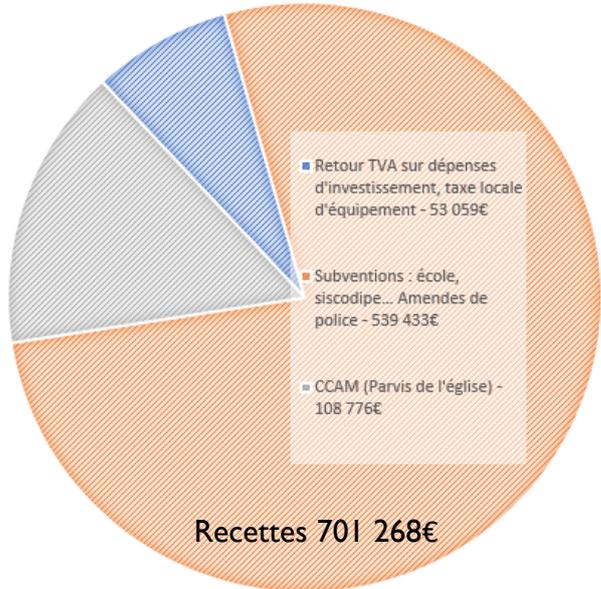
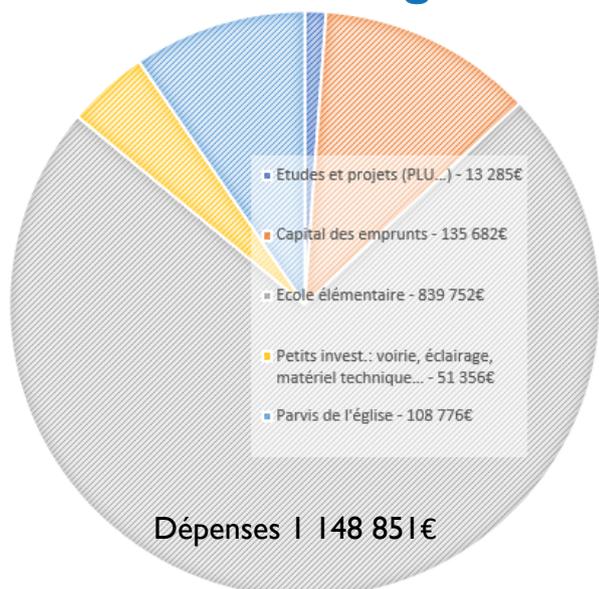


# Finances

## Budget de fonctionnement 2020 :



## Budget d'investissement 2020 :



### Investissements réalisés en 2020

Ecole « la Forêt »	839 752€
Parvis église Rurange	108 776€
Tondeuse (service technique)	20 100€
Eclairage public	6 500€
Réseaux et voirie	8 770€
Aire de jeux	4 980€
<b>Total</b>	<b>988 878€</b>

### Investissements budgétés en 2021

Ecole « la Forêt »	460 320€
Equipement école (numérique)	32 000€
Maison des assistants maternels	45 000€
Sécurité et signalisation	27 296€
Ordinateurs mairie	11 000€
<b>Total</b>	<b>575 616€</b>

### Le conseil municipal a voté une augmentation des taxes foncières comme suit:

- Le foncier bâti, passe de 13,62 % à 15 % soit environ 24 euros en moyenne sur la part communale par foyer,
- Le foncier non bâti, passe de 51,89 % à 53 %.

NB : Suite à une baisse annuelle de la dotation de l'état de 166 000 euros depuis 2014 notre capacité d'investissement a considérablement diminué.

# Urbanisme

Réaménagement du parvis de l'église et du parking.

Achat et pose de nichoirs, Traitement préventif des chenilles urticantes.

Ecole élémentaire.

Achat d'un tracteur tondeuse pour les espaces verts.

Auto-laveuses pour l'école élémentaire.

Traçage d'une partie des signalisations au sol (passages piétons, zone 30)  
Réfection d'un dos d'âne rue des écoles et du chemin pour accéder à la nouvelle école.

Plantation de 40 haies champêtres au skate park et d'arbres à l'école élémentaire.

# Loisirs

Distribution de cadeaux à l'occasion de la fête des mères et des pères.

Possibilité de location de salle sur le site de la commune.

Mise à jour des règlements pour la location des salles.

Participation à la création de l'association « Comité des Fêtes ».



tarifs location et cautions  
par le conseil municipal. Ils sont affichés dans les salles.  
SC : 300€ pour les habitants de la commune et en cas de mariage de leurs descendants  
550€ pour les extérieurs  
Salle polyvalente : 500€ (uniquement pour les habitants et en cas de mariage de leurs descendants)  
Forfait décès au CSC : 50€ (pas de location)  
Sur les salles : 700€  
Le ménage : 300€

Article 3 : mise à disposition  
à mettre à la disposition du locataire, sur demande, les  
La liste de vaisselle remise à la signature du contrat de location  
raccourciement à l'usage de la commune.

Conseil Municipal des Jeunes Elections.  
Création de vidéos.



Producteurs locaux.



Préparation de la boîte aux lettres du Père Noël.  
Vidéo avec le Père Noël.



Concours photos d'Halloween.



1ère chasse aux bonbons.



Concours des maisons illuminées.

